



Le 3 février 2009

ULC-S652

BULLETIN D'ACCREDITATION N° 2009- 02

Destinataires : Clients répertoriés de ULC des réservoirs d'huile usagée (EEINC)
Autres parties intéressées

Objet : Deuxième édition de la norme CAN/ULC-S652-08, Norme sur les ensembles réservoirs destinés à la collecte, au stockage et à l'enlèvement de l'huile usagée.

Le présent bulletin fait suite au Bulletin sur les normes ULC 2008-07 annonçant la publication de la deuxième édition de la norme CAN/ULC-S652-08, Norme sur les ensembles réservoirs destinés à la collecte, au stockage et à l'enlèvement de l'huile usagée.

Les Laboratoires des assureurs du Canada ont adopté les dispositions de la deuxième édition de la norme, et toutes les nouvelles demandes sont vérifiées conformément à ces exigences.

La deuxième édition comporte de nouvelles exigences techniques et des exigences révisées. Les modifications apportées à la norme auront une incidence sur les produits actuellement inscrits, une revue des dossiers industriels sera entreprise afin d'assurer la conformité des produits avec les nouvelles exigences et les exigences révisées. Un résumé des exigences de cette édition est joint à titre de référence.

Puisque ULC procède actuellement à une revue des dossiers industriels pour la norme CAN/ULC-S601, qui touche également les mêmes clients répertoriés, l'examen des dossiers requis pour la norme S652 sera mené dans le cadre de l'examen de dossiers pour la norme S601.

La date d'entrée en vigueur des nouvelles exigences et des exigences révisées de la deuxième édition de la norme CAN/ULC-S652-08 a été fixée au 1^{er} juillet 2010. À partir de cette date, les produits actuellement inscrits devront être conformes à ces exigences.

Si vous avez des questions portant sur le sujet abordé ci-dessus, veuillez communiquer avec M. Gunsimar Paintal, gestionnaire régional de la qualité et responsable du programme de marque ULC, par téléphone au numéro 416 757-3611, poste 61217.

LABORATOIRES DES ASSUREURS DU CANADA

Gunsimar Paintal,
Gestionnaire régional de la qualité et responsable du programme de marque ULC

SOMMAIRE DES EXIGENCES

Voici un bref résumé des paragraphes révisés de la norme CAN/ULC-S652-08, Norme sur les ensembles réservoirs destinés à la collecte, au stockage et à l'enlèvement de l'huile usagée, qui entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2010, de même que les mesures éventuelles à prendre pour déterminer la conformité.

Section/paragraphes	Sujet général et commentaires
1. Domaine d'application	Révisé. Mesure nécessaire : Aucune
2. Glossaire	Définition révisée d'huile usagée Mesure nécessaire : Aucune
3. Construction 3.1 Généralités	3.1.1 Liste des principales exigences relatives aux réservoirs mise à jour et déplacée de la section Domaine d'application dans l'édition précédente. La section 3.5 de l'édition précédente traitant des marches et de la plateforme de support a été supprimée. Mesure nécessaire : Aucune
3. Construction – Généralités 3.2 Dépôt manuel	Nouvelle section 3.2 qui était auparavant intégrée dans la section traitant des exigences générales de la construction dans l'édition précédente. Mesure nécessaire : Aucune
3. Construction – Généralités 3.3 Ventilation	Nouvelle section 3.3 qui était auparavant intégrée dans la section traitant des exigences générales de la construction dans l'édition précédente. Sous-section 3.3.2, la ventilation sous vide doit être conforme au tableau 1 et aux figures 1 et 2. Le tableau et les figures étaient auparavant présentés dans l'annexe à titre informatif. Mesure nécessaire : Revoir les dossiers et confirmer la conformité à la sous-section 3.3.2.
4. Essai de chute	Section 4.1, ajout d'une exception s'appliquant aux réservoirs utilitaires Mesure nécessaire : Aucune
5. Marquage	Nouvelle section 5.2 précisant les exigences de méthodes de fixation de rechange. Mesure nécessaire : Aucune
6. Directives d'installation et d'entretien	6.1 Révision générale – les points A et D sont nouveaux et exigeront la révision des directives existantes. Mesure nécessaire : Revoir des dossiers pour assurer la conformité